

**Immobilier
logistique
Sogaris primé
au Simi**

Aujourd'hui vers 13h30 Sogaris a reçu le Grand Prix du SIMI dans la catégorie « Immeuble Logistique », qui récompense des plates-formes logistiques réalisées en France et livrées entre le 3 décembre 2008 et le 2 décembre 2009. Une consécration pour Sogaris qui a présenté le bâtiment B de sa plate-forme de Marseille-Arenc, opération exemplaire sur le plan environnemental livrée en juin dernier, dont voici un rappel des principaux points clés : Le bâtiment B de la plate-forme logistique urbaine de Sogaris à Marseille, situé dans le prolongement naturel du pôle tertiaire d'Euroméditerranée, a été construit dans une logique de maîtrise de la consommation énergétique et de respect de l'environnement. Ainsi, la moitié du toit de l'entrepôt (18.000 m²) a été recouverte d'une étanchéité photovoltaïque. Ce système monocouche d'étanchéité de toitures, SOLAR ROOF, développé par URBASOLAR, intègre des cellules photovoltaïques amorphes. Respectueux de l'environnement, le procédé est intégralement recyclable, incinérable et sans chlore. La production électrique pour la centrale photovoltaïque est de 320 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation en électricité de 130 foyers. Elle permettra d'éviter plus de 830 tonnes de CO₂ sur sa période d'exploitation.

« Ce prix est le témoignage de la reconnaissance de la pertinence et de la compétitivité de notre patrimoine à vocation logistique, » commente Jean-Louis FOESSEL, Président du Directoire de Sogaris et de conclure : « Le jury a très probablement été séduit par la localisation exceptionnelle et unique de cette plate-forme de distribution urbaine ». **JPG**

